L'Afrique du siècle des Lumières : savoirs et représentations, sous la direction de Catherine Gallouët, David Diop, Michele Bocquillon et Gerard Lahouati. Oxford, Voltaire Foundation, 2009. Un vol. de 307 p. ill.

Ce volume, pourvu d'une bibliographie et d'index, illustré d'une trentaine de gravures, est une contribution importante à l'étude des représentations de l'Afrique telles qu'elles se déploient dans les discours historiques, scientifiques, philosophiques, fictionnels, et dans l'iconographie du XVIII^e siècle.

L'« Avant-propos » des éditeurs explicite les principes qui ont présidé à l'élaboration du recueil. Les auteurs se sont donné pour règle, principalement, de « mesurer le degré de liberté des discours et des représentations de l'Afrique relativement à un "déjà dit" accumulé sur elle » (p. XIV). Comme tous les discours savants, les textes africanistes sont soumis, en effet, à des protocoles d'écriture que le public du XVIII^e siècle doit être en mesure de reconnaître, et qui leur confèrent un caractère de vraisemblance. Il convient donc d'identifier le rituel d'écriture en vigueur dans le corpus étudié, les informations stéréotypées qui correspondent aux attentes des lecteurs des Lumières, et le travail de déplacement et de transformation opéré par les écrivains ou les artistes les plus novateurs.

Le « régime de véridiction », défini par Michel Foucault comme « l'ensemble des règles qui permettent à propos d'un discours donné de fixer les énoncés qui pourront y être caractérisés comme vrais ou faux », contraint les textes académiques ; les éditeurs proposent d'étendre le champ d'application de cette notion et de repérer les effets de ces normes discursives dans d'autres types de textes, en particulier dans le domaine de la fiction.

La préface d'Andrew Curran situe cet ouvrage par rapport aux études antérieures consacrées au même sujet. Roger Mercier (1962) et Léon-François Hoffmann (1973) avaient envisagé la représentation de l'Afrique en termes de changement des mentalités ; selon R. Mercier notamment, les Européens sont passés, sur la question de l'Afrique, de l'indifférence à la mauvaise conscience et, dans le dernier tiers du siècle, à la critique de l'esclavage. A. Curran décèle dans ces travaux anciens des « vues téléologiques de l'histoire » (selon lesquelles les esprits s'éclaireraient au fil du temps) et inscrit *L'Afrique du siècle des Lumières* dans une tendance plus récente qui s'interroge moins sur le « mouvement des idées du dixhuitième siècle perçu en une séquence temporelle » que sur « la fonction desdites idées pendant l'époque elle-même » (p. XXI). Christopher L. Miller (1985) offre un modèle de cette approche ; il considère le discours africaniste à une époque donnée comme un « système discursif rigide » à l'intérieur duquel les questions posées au sujet de l'Afrique prédéterminent certains types de réponses et en excluent d'autres. Cet historien insiste en particulier sur le fait que l'Afrique a été bien souvent un contre-exemple, ou un repoussoir pour l'Europe, permettant de définir la « civilisation » par ce qu'elle n'est pas.

La première section intitulée « Questions de méthodologie » s'ouvre par une étude de Jean-Claude Halpern qui, rappelant le rôle fondamental des récits de voyages dans la diffusion d'un savoir sur l'Afrique, souligne « l'enchevêtrement et la juxtaposition des discours » africanistes, le croisement des héritages de savoirs anciens et des exigences d'une pensée moderne. Le commentaire des œuvres prêtera attention par conséquent à l'« hétérogénéité » des textes africanistes et aux « ruptures » (p. 13) qui les traversent.

David Diop aborde des « questions de méthodologie » en prenant appui sur l'analyse d'une œuvre singulière, le *Voyage au Sénégal* d'Adanson. Le lecteur moderne des récits de voyages doit garder présent à l'esprit, dit D. Diop, l'assujettissement de leurs auteurs à divers types de contraintes, tels les intérêts commerciaux des Compagnies coloniales et, dans le cas d'un voyageur naturaliste comme Adanson, les conventions académiques qui rendent un

discours scientifique recevable aux yeux des pairs (autrement dit, le « régime de véridiction »). Ces pressions idéologiques expliquent la reconduction de stéréotypes dans ce genre de littérature. Elles n'interdisent pourtant pas absolument la possibilité d'un regard neuf porté sur les peuples étrangers et le renouvellement du discours anthropologique ; dans cette étude qui propose un modèle d'interprétation des récits de voyages, D. Diop discerne les moments où le naturaliste modifié par l'expérience de la rencontre de l'Autre dément les discours communément admis sur les Africains ou se montre capable du moins de les mettre à l'épreuve.

L'article qui clôt la section, de Catherine Gallouët, a pour but d'apporter une contribution à « une esquisse des régimes de véridiction » et d'éclairer le « dispositif de mise en intelligibilité du discours sur l'Africain » (p. 33). Il explore à cette fin un corpus constitué par les reprises du « mythe » de Zingha, personnage historique, reine d'Angola, du XVI^e au XXI^e siècles. Exception faite d'un roman du XVIII^e siècle, *Zingha* de Castilhon, qui laisse quelque place à l'ambiguïté dans la fictionalisation de cette figure royale, les représentations anciennes du personnage apparaissent en général comme des justifications du colonialisme, dans la mesure où elles insistent sur le caractère sanguinaire de l'Africaine et sur l'heureuse métamorphose qu'opère la conversion de cette souveraine au christianisme. L'article qui veut « non pas seulement, comme dirait Jacques Derrida, décrire indéfiniment la forme » mais « dégager la force » (p. 32) remplit le programme qu'il s'est assigné : selon les termes de l'auteur « le racisme est la force où s'inscrit la portée de ces textes ». À la différence de l'article de D. Diop, celui de C. Gallouët évoque donc des œuvres dont l'écart par rapport au discours dominant sur l'Afrique est en quelque sorte minimal.

La deuxième section, « Histoire et anthropologie », est consacrée aux genres savants.

Gérard Lahouati étudie un ouvrage du Président de Brosses, *Du culte des dieux fétiches, ou Parallèle de l'ancienne religion de l'Egypte avec la religion actuelle de la Nigritie*. Si de Brosses reproduit le discours-type selon lequel les Africains seraient des enfants dignes de recevoir le savoir de l'Europe, et justifie la colonisation « comme accès à une rationalité » (p. 76), l'œuvre se distingue cependant par le caractère novateur de son approche anthropologique – si bien qu'elle a pu être considérée par Marcel Mauss comme « le premier essai de religions comparées ». Les religions africaines sont inscrites dans le contexte plus large des religions païennes, celle des Égyptiens, mais aussi celles des Hébreux, des Romains ou des Gaulois. L'analyse du culte des fétiches parvient à un degré de généralité tel qu'elle en devient applicable aux religions monothéistes et aux vestiges de pratiques fétichistes que ces religions révélées recèlent à leur insu. Comprendre l'Autre, en l'occurrence l'Africain, conduirait ainsi à modifier son regard sur sa propre culture. Le Président des Brosses ne fait qu'esquisser cette orientation moderne de l'ethnologie ; de manière certaine, son ouvrage, très lu au XVIII^e siècle, a renouvelé l'intérêt porté aux pratiques religieuses africaines.

Siegfried Huigen traite d'un récit de François Le Vaillant, le *Voyage dans l'intérieur de l'Afrique*. Il souligne le caractère idéalisant de la représentation des sociétés africaines dans une œuvre qui emprunte quelquefois au genre de l'idylle. Cet écart par rapport aux représentations idéologiques communes, particulièrement sensible dans la première partie de l'œuvre, est étroitement lié à un choix « poétique », et au refus des conventions de la relation de voyage. Le Vaillant privilégie en effet un art de la narration proche de l'écriture romanesque, au détriment de l'exposé systématique.

Jean-Michel Racault s'intéresse au domaine de l'histoire naturelle, et plus précisément à « un mythe anthropologique » de la fin du XVIII^e siècle, celui des Quimos de Madagascar. Il montre que le discours des naturalistes concernant les Quimos malgaches est entièrement

informé par les termes et les enjeux de la réflexion scientifique de l'époque. Ce peuple de pygmées dont l'existence est mal établie intéresse les naturalistes du XVIII^e siècle au même titre que les prétendus « géants patagons » : ces cas limites alimentent le débat scientifique sur l'unité ou la diversité de l'espèce humaine, et sur les frontières séparant l'homme de l'animal.

Thomas Hallier repère la présence ou l'effacement de l'Afrique dans plusieurs types de discours : les récits de missionnaires, le discours administratif, le discours économique et enfin le discours juridique ; l'auteur conclut à une certaine indifférence à l'égard de l'Afrique de la part des diverses instances publiques.

La troisième section, « Territoires de la fiction », est consacrée principalement au genre romanesque.

Stéphane Pascau étudie l'œuvre de Henri-Joseph Dulaurens. Ce polygraphe du XVIII^e siècle, esprit satirique et non-conformiste, évite tout jugement ethnocentriste dans son propos sur l'Afrique, sans élaborer pour autant un discours africaniste structuré. L'anticléricalisme de Dulaurens le conduit à souligner la contradiction entre les principes chrétiens et les pratiques esclavagistes contemporaines – pratiques que l'Église du XVIII^e siècle s'abstient de condamner.

L'article de Pierre Cambou est centré sur les *Contes* de Voltaire. Le lecteur de ces récits peut penser d'abord que « la représentation de Voltaire se ressent de tous les préjugés de son temps » (p. 115) : les personnages noirs sanguinaires, lubriques, superstitieux, etc., incarnent quelquefois dans les *Contes* le type même de l'Autre barbare auquel l'opinion commune identifiait l'Africain. En réalité, le conte est souvent le lieu d'une remise en cause des représentations dominantes : l'Africain et le métis y sont promus au rang de héros et de sujets philosophiques. L'Africain porte sur la société européenne un regard décentré, questionnant, dérangeant, comme Candide ou l'Ingénu. Le métis « à la jonction de deux mondes, à l'interface des mœurs » (p. 125), bâtard, paria, déclassé, apparaît comme le personnage paradigmatique des contes voltairiens.

Contrairement aux deux articles précédents, celui d'Emmanuelle Sauvage s'arrête sur le cas d'une œuvre romanesque presque entièrement soumise au « régime de véridiction » concernant l'Afrique : Rétif de la Bretonne emprunte au discours des naturalistes la représentation stéréotypée du Noir débauché et bestial (complémentaire de la figure de l'esclave doux et touchant). Ces personnages noirs de Rétif préfigurent ceux du roman sadien.

Michael Taormina analyse la manière dont *Ourika* de Claire de Duras conteste les discours dominants relatifs aux Noirs au début du XIX^e siècle. Marginalisée dans le milieu de la noblesse en raison de sa couleur, l'héroïne critique le discours aristocratique qui lie le statut social et le fait naturel de la naissance ou de la « race » ; elle propose une conception alternative de la noblesse fondée sur le seul critère de la vertu. Le personnage critique aussi le discours révolutionnaire qui exclut de la représentation politique les Noirs et les femmes ; cette aspiration à « plus de liberté, plus d'égalité, et plus de fraternité » va dans le sens de la « création de nouvelles valeurs révolutionnaires » (p. 152), selon l'expression de M. Taormina, qui privilégie une interprétation allégorique et politique d'une œuvre souvent considérée par les commentateurs comme un roman psychologique.

La dernière section, « Savoirs et discours esthétiques », traite d'une part de questions esthétiques proprement dites et, d'autre part, des questions liées à la représentation iconographique.

Deux articles examinent le discours relatif à la beauté ou à la laideur des corps africains, le premier dans les œuvres de « métaphysiciens du Beau », le second dans une œuvre épistolaire. Francesco Paolo Alexandre Madonia montre que Crousaz, auteur d'un *Traité du*

REVUE D'HISTOIRE LITTERAIRE DE LA FRANCE

beau, et André, auteur d'un Essai sur le beau, reproduisent les topoi physiognomoniques du XVIII^e siècle dans leur évocation des corps noirs et aboutissent tous deux par des voies différentes à l'idée d'une supériorité de la race blanche. Le premier adopte une perspective téléologique : les corps noirs seraient moins fonctionnels que les corps blancs. Le second prononce un jugement esthétique défavorable aux Noirs, au nom d'un « beau naturel » indépendant de la diversité des goûts et des opinions. Michèle Bocquillon s'intéresse quant à elle aux lettres écrites par le chevalier de Boufflers, gouverneur du Sénégal de 1785 et 1787, à Éléonore de Sabran. Ces écrits reflètent parfaitement les préjugés de l'époque relatifs au corps africain.

Les quatre articles suivants évoquent les illustrations de récits de voyages en Afrique, ou des estampes anti-esclavagistes.

Patrick Graille étudie l'évolution des illustrations des relations de voyage représentant l'Afrique du XVII^e au XVIII^e siècle, et propose un panorama de cette iconographie considérée dans sa triple dimension exotique, anthropologique, et politique. Son article richement illustré devrait contribuer à promouvoir l'analyse d'un gisement d'images souvent négligé par les chercheurs.

Selon Nicolas Malais, les illustrations de récits de voyageurs en Afrique sont stéréotypées, reproduisant les portraits des mêmes types sociaux (guerriers, marabouts, esclaves) et la sélection des mêmes scènes (sacrifices, funérailles), oblitérant de manière constante la représentation de la violence esclavagiste exercée par les Blancs. Le changement de « régime de véridiction » dès les années 1770 et la critique de l'esclavage n'entraînent pas comme on aurait pu s'y attendre un renouvellement de l'image du Noir ; la force d'inertie que les illustrations opposent au discours philosophique de la fin du XVIII^e siècle suggèrent l'idée d'un « regard impossible » sur l'Afrique.

Antoine Eche aborde plus précisément les illustrations de l'*Histoire des voyages* de Prévost, où coexistent deux régimes connotatifs, la dépréciation des Noirs et l'indétermination (ou la neutralité). La logique commerciale à laquelle l'ouvrage reste soumis entrave un renouvellement de l'iconographie et interdit notamment la valorisation de l'Autre.

Dans son article « La réification de l'esclave noir dans l'estampe sous l'Ancien régime et la Révolution », Peggy Davis montre que l'iconographie de la fin du XVIII^e siècle donne une image infantilisante et stéréotypée de l'esclave noir qu'elle prétend humaniser. Dans les années 1770-1780, les images « militantes » se contentent en réalité de plaider en faveur de l'humanisation de l'esclavage – comme le font par exemple les textes d'un Voltaire. Dans la période 1780-1800, les estampes mettent l'accent sur l'abolitionnisme blanc plutôt que sur les souffrances des esclaves noirs ; elles oblitèrent la représentation de l'insurrection des Noirs de Saint-Domingue en 1791, qui a permis aux esclaves de conquérir leur liberté, la France s'attribuant ainsi indûment la gloire de l'abolition. Ces estampes seraient donc « blancocentristes » et dans l'ensemble assez peu audacieuses.

YOUMNA CHARARA